

INSCRIPTION NOUVEAUX ELEVES

RENTREE 2024

Les inscriptions des **NOUVEAUX ELEVES** se déroulent en 2 temps :

1 **Télé inscription, à distance.** DES LE MERCRI 26 JUIN

- ▲ Se connecter sur votre compte **educonnect**
- ▲ Modifier si besoin les informations administratives enregistrées
- ▲ Remplir le consentement pour l'étude automatique du droit à la bourse
- ▲ Valider l'affectation, ce qui confirme la place attribuée

Familles ayant utilisé la télé - inscription  Passage accéléré lors de la réception au lycée	Familles rencontrant des difficultés de connexion  venir avec vos identifiants au lycée lors de la phase d'inscription en présentiel → → → → → →
--	--



L'acceptation de l'affectation doit se faire impérativement
AVANT le 1^{er} JUILLET au soir

Passée cette date, l'élève perd définitivement sa place

2 **Inscription en présentiel,** pour valider définitivement l'inscription. DU JEUDI 27 / 06 AU LUNDI 1^{er} / 07

- ▲ Accueil des familles au lycée selon le calendrier ci – dessous. Le **respect de ce planning est impératif**, pour le bon fonctionnement de l'établissement, et afin de pouvoir vous accueillir dans les meilleures conditions.

▲ **La présence du responsable légal** (mère ou père sur l'acte de naissance, tuteur légal, muni du document officiel l'attestant) est **absolument indispensable**

▲ Vous munir des **copies de tous les documents demandés**.
En cas de besoin, le bureau de presse situé tout près du lycée, à coté de carrefour market, Saint – Claude dispose d'une photocopieuse, ainsi que bureau vallée à Baillif, et le point impression près de la poste à Basse – Terre

▲ **AUCUN dossier incomplet** ne sera accepté. La famille sera priée de **revenir** avec le dossier **COMPLET**



DATE	HORAIRE	FUTURE CLASSE
Jeuudi 27 juin	13 h – 16 h	2 nd e Bac Pro ASSP (Accompagnement soins et services à la personne)
Vendredi 28 juin	8 h – 12 h	1 ^{ère} année de CAP MDLC (Métiers de la coiffure)
		1 ^{ère} année de CAP EPC (Équipier polyvalent de commerce)
		2 nd e Bac Pro MBBE (Métiers de la Beauté et du Bien Être)
Vendredi 28 juin	13 h – 16 h	2 nd e Bac Pro MRC (Métiers de la relation client)
Lundi 1 ^{er} juillet	8 h – 12 h	2 nd e Bac Pro GA TL (Gestion administration, transports et logistique)
		2 nd e Bac Pro AEPA (Animation enfance et personnes âgées)
		MC SNO Et nouveaux élèves en 1ere Bac Pro, Terminale Bac Pro et 2 ^{ème} année CAP

Pour toute question, vous pouvez **contacter la C.P.E. ou la vie scolaire** du lycée. N'hésitez pas !

INSCRIPTION NOUVEAUX ELEVES

RÉNTREE 2024

DOCUMENTS A APPORTER – CLASSES DANS CET ORDRE

1 photo d'identité récente de l'élève — nom et prénom au dos	<input type="checkbox"/>	Tout le monde
Exeat (certificat de radiation, à demander à l'établissement d'origine)	<input type="checkbox"/>	Tout le monde
Copie des 3 bulletins de 2023 - 24	<input type="checkbox"/>	Tout le monde
Copie des diplômes obtenus / relevés de notes	<input type="checkbox"/>	Seulement pour les élèves titulaires d'un CAP ou d'un BAC
Copie de la notification M.D.P.H. d'affectation en ULIS	<input type="checkbox"/>	Élève concerné seulement
Copie de la notification M.D.P.H. d'attribution d'une aide humaine (AESH)	<input type="checkbox"/>	Élève concerné seulement
Copie de tout document justifiant une prise en charge particulière (Ancien P.A.I. / P.A.P. / aménagement d'examen, etc)	<input type="checkbox"/>	Élève concerné seulement
Copie de la Pièce d'identité de l'élève (carte d'identité, passeport, titre de séjour)	<input type="checkbox"/>	Tout le monde
Copie intégrale du livret de famille (pages parents + <u>tous les</u> enfants) Ou extrait d'acte de naissance si pas de livret de famille	<input type="checkbox"/>	Tout le monde
Copie des documents officiels (changement de nom, divorce, désignation d'un tuteur, ...)	<input type="checkbox"/>	Élève concerné seulement
Justificatif de domicile au nom du responsable légal (Contrat de location, facture électricité ou eau, avis d'impôts)	<input type="checkbox"/>	Tout le monde
R.I.B. au nom du responsable légal 1 = <u>demandeur de la Bourse</u>	<input type="checkbox"/>	Tout le monde
Copie de l'avis d'impôt 2023 sur les revenus de 2022 (responsable légal 1 = <u>demandeur de la Bourse</u>)	<input type="checkbox"/>	Tout le monde
Copie de l' <u>attestation</u> de sécurité sociale ou C.M.U. ou A.M.E. du responsable légal	<input type="checkbox"/>	Tout le monde
Attestation d'assurance scolaire	<input type="checkbox"/>	Facultative mais conseillée

PARTICIPATION FACULTATIVE AUX ASSOCIATIONS DU LYCEE

UNSS : adhésion = 15 € - tee-shirt de l'association sportive = 15 € OU Pack adhésion + tee shirt = 25 €	<input type="checkbox"/>	En espèces Ou 2 chèques séparés
M.D.L. (maison des lycéens = association des élèves) : adhésion = 5 €	<input type="checkbox"/>	1 à l'ordre de l'UNSS, l'autre de la M.D.L.

DOCUMENTS A REMPLIR SUR PLACE OU A IMPRIMER DEPUIS EDU CONNECT

Fiche administrative et d'urgence	<input type="checkbox"/>	! Prévoir le nom du médecin traitant et son téléphone
Fiche vie scolaire → « régime » de sortie et de repas	<input type="checkbox"/>	

FICHE ADMINISTRATIVE ET D'URGENCE, NON CONFIDENTIELLE – 2024 / 2025

LP DUCHARMOY

ELEVE / ETUDIANT

Nom _____

Classe _____

Prénom _____

Né(e) le _____ à _____

Majeur avant la rentrée oui non

Majeur dans l'année scolaire oui non

Nationalité _____

Féminin

Masculin

Portable _____

Mail _____

Photo
d'identité

Durant la semaine, l'élève vivra – t – il

chez ses parents : mère et / ou père

en foyer / Ass. Familiale chez un ami / famille en pension chez l'habitant en (co)location en internat

Adresse personnelle de l'élève (si différente des parents) : CODE POSTAL _____ VILLE _____

Rue et n° _____

Nom du correspondant en semaine _____

 domicile

portable

Transport d'élève oui non - Circuit

ANNEE SCOLAIRE PRECEDENTE – ETABLISSEMENT ET CLASSE

Nom du collège / lycée _____ Classe _____

Ville et code postal _____ Spécialité _____

SEGPA / euroca / S.I. / section sportive / etc

Sera DOUBLANT oui non

RESPONSABLE LEGAL 1 / FINANCIER (BOURSES)

Mère Père Tuteur (lien)
sur l'acte de naissance ou tuteur légal officiel, avec document

Nom prénom _____

Adresse _____

CP & Ville _____

Portable _____

Domicile _____

Travail _____

Mail _____

Profession _____

En activité - chômeur retraité

RESPONSABLE LEGAL 2

Mère Père Tuteur (lien)
sur l'acte de naissance ou tuteur légal officiel, avec document

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

CP & Ville _____

Portable _____

Domicile _____

Travail _____

Mail _____

Profession _____

En activité - chômeur retraité

COMPOSITION DE LA FRATRIE

Nombre total d'enfants du responsable légal 1 _____ Nombre total d'enfants au lycée Ducharmoy _____

Nombre total d'enfants à charge : _____ Nom et prénom des autres enfants à _____ 1/

Nombre total d'enfants en collège ou lycée _____ Ducharmoy en 24/25 _____ 2/

ASSOCIATION ET DELEGUES DE PARENTS

Communication des coordonnées aux associations de parents d'élèves ? oui non

FICHE ADMINISTRATIVE ET D'URGENCE, NON CONFIDENTIELLE – 2024 / 2025

LP DUCHARMOY

NOM _____ CLASSE _____

PRENOM _____ NE(E) LE _____

QUI PEUT VOUS PREVENIR RAPIDEMENT ?

Nom _____

Lien avec l'élève _____

Téléphone _____

autorisé à récupérer votre enfant oui non

Nom _____

Lien avec l'élève _____

Téléphone _____

autorisé à récupérer votre enfant oui non

Nom _____

Lien avec l'élève _____

Téléphone _____

autorisé à récupérer votre enfant oui non

MEDECIN TRAITANT

Nom _____

Téléphone _____

Adresse _____

Ville _____

CENTRE DE SECURITE SOCIALE

Nom _____

N° sécu _____

Adresse _____

Ville _____

ASSURANCE SCOLAIRE

Nom _____

Contrat N° _____

Adresse _____

Ville _____

En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir rapidement les responsables légaux. En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. Les responsables légaux sont immédiatement avertis par le lycée. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de ses responsables légaux.

INFORMATIONS MEDICALES

Allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre

Date du dernier rappel de vaccin antitétanique _____

Si vous souhaitez transmettre des **informations confidentielles**, vous pouvez le faire **sous enveloppe fermée** à l'intention du médecin ou de l'infirmière scolaire. En cas de **problème de santé**, merci de **prendre rapidement contact avec le service de santé scolaire** de l'établissement, afin d'envisager les éventuelles dispositions à prendre au lycée.

OBSERVATIONS PARTICULIERES POUR FACILITER LA PRISE EN CHARGE

Votre enfant a-t-il un diagnostic ou une suspicion de Dys ou Multi-Dys ? OUI NON

Votre enfant a-t-il déjà été suivi par un orthophoniste ? OUI NON

Votre enfant a-t-il déjà été suivi par un psychologue ? OUI NON

Votre enfant a-t-il un handicap ? OUI NON

Votre enfant relève-t-il de la MDPH ? OUI NON

Votre enfant relève-t-il du dispositif ULIS ? OUI NON

Votre enfant bénéficie-t-il d'un accompagnant (AESH) ? OUI NON

Votre enfant a-t-il bénéficié d'un aménagement pour un examen ? OUI NON

Dès la rentrée, vous serez invité à vous rapprocher de Mme SUBILIA, enseignante, et référente des élèves à besoin éducatif particuliers (EBEP)

Date : / /

mère

père

tuteur légal

Signatures → → → → → → → →



NOTICE D'INFORMATION

Service Gestion
ANNEE SCOLAIRE 2024/2025
Secondes, Premières et Terminales

LYCEE PROFESSIONNEL DUCHARMOY
Cité Huygues Despointes
BP 105
97120 SAINT-CLAUDE
Tél : 05 90 80 11 52 Poste 311
Courriel : interdiant.9710590@ac-pnadeloupe.fr

Je soussigné (e),

Nom prénom du responsable
légal, parent ou tuteur →→→→

Représentant légal de

Identité de l'élève →→→→→

Date de naissance

nom

prénom

Majeur ou Mineur →→→→→ mineur majeur avant la rentrée majeur dans l'année

Scolarisé en classe de →→→→→ Au LP Ducharmoy,
97 120 SAINT - CLAUDE

En cas d'absence de professeur non suivie de cours :

REGIME A : sorties autorisées

REGIME B : non autorisé à sortir (N.A.S.)

Modalités de paiement

Les frais de demi-pension sont prélevés sur la bourse de l'élève. La famille s'engage à procéder au règlement du solde dans l'hypothèse où le montant de la bourse serait insuffisant.

Le montant du 1^{er} TRIMESTRE (Lundi 04 septembre au Vendredi 22 décembre 2024) s'élève à 224,00€

Les familles en difficultés sont invitées à faire une demande de fonds social dès le mois de septembre 2024.

Le règlement de la restauration peut être effectué soit par le biais de la carte bancaire **av. 2024**, soit par chèque **lib. à l'ordre de l'écran comptable du lycée des Ducharmoy** au service de gestion de l'établissement, soit en espèces, soit par virement (préciser le nom – prénom et objet du virement) sur le compte suivant :

TRESOR PUBLIC
IBAN : FR76 1007 1971 0000 0010 0094 313 BIC : TRPUFRP1

Remises d'ordre

Une remise d'ordre de tout ou partie des frais scolaires peut être accordée dans les circonstances suivantes :

- Période de Formation en Milieu Professionnel (suivant convention *et/ou* attestation de stage en entreprise)
- Absence pour maladie, 2 jours consécutifs sur présentation d'un certificat médical au service Gestion
- Exclusion disciplinaire de l'élève par l'établissement, supérieur à 2 jours consécutifs
- Changement d'établissement en cours de trimestre (justificatif inscription nouvel établissement)
- Déménagement de la famille en cours de trimestre (justificatif inscription nouvel établissement)
- Démission de l'élève en cours de trimestre (lettre de démission)
- Sorties pédagogiques et voyages scolaires
- Autres : fêtes religieuses (suivant dates officielles), journée d'appel à la défense sur demande écrite de la famille, grève, journée banalisée...etc.

FICHE VIE SCOLAIRE – 2024 / 25 REGIME DE SORTIE ET DE REPAS

J'autorise mon enfant à quitter le lycée par ses propres moyens et sous mon entière responsabilité dès la fin de la dernière heure de cours :

- du matin et de l'après-midi pour les externes

- de l'après-midi seulement pour les demi-pensionnaires (obligatoirement après la cantine, à partir de 13 h 20)

Je refuse que mon enfant quitte le lycée, et demande à ce qu'il y reste

jusqu'à la fin des cours prévus dans son emploi du temps.

Pour les repas :

DEMI PENSIONNAIRES

EXTERNE

Il sera tenu de manger au lycée dès l'ouverture, à la rentrée, du service de restauration.

Il est inscrit à la cantine pour 4 jours : lundi – mardi – jeudi – vendredi

Interdiction de quitter le lycée le midi

L'élève quitte le lycée à la fin des cours de la matinée, pour prendre son repas en dehors de l'établissement.

Il revient pour les cours de l'après – midi, à partir de 13 h 20.

Toute modification en cours d'année doit faire l'objet d'un écrit (formulaire en vie scolaire) adressé au CPE référent pour les sorties, à la gestionnaire pour la cantine et ne sera prise en compte que lorsqu'elle aura été validée.

Signature du responsable légal →→